

Commentaires de la Rédaction

Les chemins de gravier et la poussière.

A cause de leur construction économique, de leur entretien facile et de leur roulage confortable, les chemins de gravier sont considérés par plusieurs comme supérieurs à tous les autres genres de chemins. Mais ils ont un désavantage évident, c'est la poussière et ce désavantage se fait de plus en plus vivement sentir à mesure que la circulation augmente sur nos routes.

Ainsi, il est difficile de trouver des routes plus douces et plus unies que la route Lévis-Rivière-du-Loup, la route Lévis-Jackman, les superbes routes des cantons de l'Est, par exemple, mais l'agrément du voyage est quelque peu gâté par l'ennui de la poussière, surtout si vous voyagez en auto découverte et si vous trouvez sur la route un jour de circulation intense, comme un dimanche ou un jour de fête.

Non-seulement la poussière est un ennui, mais c'est aussi un danger. Les nuages de poussière sont parfois tellement denses, qu'on ne voit rien devant soi. Alors, il peut arriver qu'en voulant dépasser une voiture, par exemple, vous veniez en collision avec une autre allant en sens contraire que vous n'avez pas vue venir dans la poussière.

Que dire maintenant des pauvres gens qui ont à circuler en voitures à traction animale sur ces routes et qui sont continuellement enveloppés par l'épaisse poussière soulevée par le passage des automobiles? Leurs habits sont gâtés et ils sont aveuglés, salis et noircis d'une façon qui n'a rien d'agréable. On peut dire la même chose des maisons situées sur le bord de la route. La poussière les infeste et il est impossible d'ouvrir fenêtres et portes. Les fleurs, les arbres d'ornement, les arbres fruitiers, les jardins sont en permanence couverts d'une couche de poussière où se trouvent mêlés toutes sortes de détritiques et de germes, ce qui n'est pas très sanitaire.

Cette peinture de la situation n'a rien d'exagérée. Le Ministère de la Voirie a réalisé déjà que cette situation est sérieuse et qu'elle deviendra avant longtemps intolérable. Aussi a-t-il déjà commencé à y apporter remède.

Il y a un certain nombre de substances qu'on préconise pour abattre la poussière des routes: silicate de chaux, ou de soude, glutrine (sous-produit de la fabri-

cation de la pâte de bois chimique), chlorure de calcium, huiles asphaltiques, etc.

La grande difficulté dans le traitement des routes contre la poussière, c'est la composition essentiellement variable du gravier qui sert à leur construction. En effet, dans la construction des chemins de gravier on cherche à employer les matériaux qui se trouvent le plus près et on peut avoir des centaines d'espèces différentes de gravier dans une route depuis le gravier de rivière jusqu'au sable glaiseux. Ainsi donc, une telle route ne pourrait être traitée d'un bout à l'autre avec une préparation de composition uniforme qui pourrait convenir pour un cinquième de la route et être absolument impropre pour le reste.

Il résulte des expériences, faites par le Ministère de la Voirie depuis trois ans, que le meilleur moyen d'éliminer la poussière dans les routes, c'est de faire se condenser sur leur surface l'humidité de l'air ambiant. Après de nombreux essais dans ses laboratoires et sur les routes, le Ministère de la Voirie s'est convaincu que de toutes les substances mises à l'épreuve le chlorure de calcium était celle qui permettait d'obtenir une plus grande condensation de l'humidité de l'air. En effet, on affirme que le chlorure de calcium peut absorber jusqu'à 8 fois son volume d'eau.

Le chlorure de calcium est un sel, comme le chlorure de sodium qui n'est pas autre chose que le sel de cuisine ordinaire. Il est répandu à la surface de la route dans la proportion de 1 ½ à 2 livres par verge carrée. A cause de sa propriété d'absorber l'humidité, il se dissout rapidement et tient la surface du chemin humide. Pendant le jour l'humidité absorbée par le chlorure s'évapore quelque peu sous l'influence des rayons du soleil, mais le chlorure se recharge d'humidité pendant la nuit. Suivant l'intensité de la circulation, on considère que deux ou trois applications de chlorure de calcium par année sont suffisantes pour tenir un chemin à un degré convenable d'humidité et sans poussière. Il est évident que pour les applications subséquentes on emploie une moins grande quantité de chlorure de calcium que pour la première application. Le chlorure est une substance propre, inodore et sans action corrosive, de sorte qu'elle ne tache pas les carrosseries et n'attaque pas le caoutchouc des pneus. Elle ne forme pas, à la